Medecine apres un M2 de droit

Par **IR122**, le **08/09/2023** à **18:46**

Bonjour,

J'aimerais recueillir des avis (et d'éventuels témoignages) sur le fais de recommencer un cursus en licence 1 d'étude de santé après avoir finis un master en droit.

Restant attentif à vos réponses,

L.R

Par **Isidore Beautrelet**, le **09/09/2023** à **09:55**

Bonjour

Pour commencer, je n'aurais pas d'avis mais des questions (et c'est en fonction de vos réponses que je pourrait émettre un avis) :

- Est-ce que vous n'avez aucune appétence pour les professions juridiques ?

- Dans ce cas, pourquoi être allé jusqu'au M2 ?

- Est-vous certain que la médecin va réellement vous plaire ?

- Enfin, avez-vous songé à vous spécialiser en droit médical ?

Par **IR122**, le **09/09/2023** à **12:17**

Bonjour,

- effectivement les professions juridiques restent beaucoup trop « théoriques » pour moi, même s'il en existe certaines où on est sur le terrain (CJ, certaines professions dans la magistrature…). J'exclue personnellement les professions accessibles directement après le M2. Ainsi, même si je continue en droit ce sera pour préparer un concours .

- j'ai été jusqu'au M2 car le droit ne me déplaît pas en soi, c'est plus les professions qui y sont

associées.

- médecine me plaira assurément, mes doutes portent sur mes compétences dans les matières scientifiques (maths, physique, chimie …) sachant que je sors de 5 ans de droit et d'un bac ES…

- Non pour les mêmes raisons qu'en point 1

Merci à vous pour votre retour.

Par **Lorella**, le **09/09/2023** à **12:51**

Bonjour,

Profession trop théorique ? cela concerne uniquement l enseignement .

Recommencer des études en santé : pour faire quoi ? Vous jetez votre Master Droit à la poubelle ?

Avant de se lancer dans des longues études, il est préférable de connaître la réalité des métiers en faisant des stages d immersion.

Par **Isidore Beautrelet**, le **09/09/2023** à **14:50**

Bonjour

[quote]
Profession trop théorique ? cela concerne uniquement l enseignement .

[/quote]
Je rejoins Lorella qu'entendez-vous pas trop théorique ?
En quoi les profession d'avocats, de notaires .... seraient plus théoriques que celles de commissaire de justice ou de magistrat ?
Il faudrait nous en dire un peu plus car c'est assez confus.

[quote]
j'ai été jusqu'au M2 car le droit ne me déplaît pas en soi, c'est plus les professions qui y sont associées.

[/quote]
Alors pourquoi diable être resté dans une formation dont les débouchés ne vous plaisait pas ?

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

[quote]
médecine me plaira assurément, mes doutes portent sur mes compétences dans les matières scientifiques (maths, physique, chimie …) sachant que je sors de 5 ans de droit et d'un bac ES…

[/quote]
Effectivement ce sera un gros handicap.

[quote]
Avant de se lancer dans des longues études, il est préférable de connaître la réalité des métiers en faisant des stages d immersion.

[/quote]
Je rejoins à nouveau Lorella. Avez-vous fait des stages ?

Par **ANonyme**, le **23/09/2023** à **11:37**

Bonjour,

Il existe en effet, une "passerelle" propre à chaque facultés qui proposent une possibilité de "repêcher" une deuxième ou troisième année de médecine, pharmacie ou dentaire sous condition de l'accumulation de 300 ECTS (donc un M2).

Si vous êtes assez curieux, vous pouvez déjà éplucher les listes de toutes les facs, ou simplement la liste de l'année dernière de votre fac de secteur. On retrouve alors plusieurs profils :

- des profils exclusivement scientifiques ===> la majorité des admis

- des profils littéraires du type : droit de la Santé, DU en santé publique, DU en éthique ... Master en philosophie sur des questions d'éthiques ... Bref une orientation accès sur le monde de la santé + des stages dans le milieu ...

Cependant, vous avez donc un M2, donc environ 23 ans. Les études de médecine : 10 ans d'études sans compter une remise à niveau ou redoublement donc --> 33 / 34 / 35 ans

Si l'age ne vous fait pas peur --> foncez MAIS ATTENTION --> vous n'avez pas un nombre infini de candidature !

En vous souhaitant bon courage dans vos démarches,

Par **Isidore Beautrelet**, le **23/09/2023** à **13:03**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Bonjour

[quote]

- des profils exclusivement scientifiques ===> la majorité des admis

- des profils littéraires du type : droit de la Santé, DU en santé publique, DU en éthique ... Master en philosophie sur des questions d'éthiques ... Bref une orientation accès sur le monde de la santé + des stages dans le milieu ...

[/quote]
Donc au final LR122 nous pourra pas bénéficier de cette passerelle puisqu'il sortira d'un Master ... ... de droit

Je serais assez curieux de savoir quel est le taux de réussite des Masters philo qui poursuivent en médecine.

Par **ANonyme**, le **23/09/2023** à **14:26**

"Donc au final LR122 nous pourra pas bénéficier de cette passerelle puisqu'il sortira d'un Master ... ... de droit"

"Je serais assez curieux de savoir quel est le taux de réussite des Masters philo qui poursuivent en médecine." --> on peut faire les memes remarques pour les LAS Philo et LAS droit ou le taux de poursuite ne doit pas etre très haut ...

Dans les textes, c'est l'acquisition de 300 ECTS sans plus de précisions sur la nature du diplôme. C'est possible je pense, si cela est très bien motivé. Par ailleurs, il y a énormément de profils issus des "humanités" avec des thèses ou des recherches sur la fin de vie ou des trucs du genre. Bref un lien avec la santé + un bon projet motivé + bon CV !

Cependant, ce système de laisser aux facs choisir leur propre candidat avec leur propre critères me laisse perplexe.

Mais bon ... si vous voulez pas perdre de temps, la fonction publique hospitalière recrute pas mal et au moins votre cursus en droit ne sera pas à jeter !!!!

Par **Isidore Beautrelet**, le **23/09/2023** à **14:45**

Bonjour

[quote]
on peut faire les memes remarques pour les LAS Philo et LAS droit ou le taux de poursuite ne doit pas etre très haut ...

[/quote]

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Effectivement la LAS est un fiasco !

Pour la LAS elle-même le taux de réussite est déjà très bas.

[quote]
Par ailleurs, il y a énormément de profils issus des "humanités" avec des thèses ou des recherches sur la fin de vie ou des trucs du genre. Bref un lien avec la santé + un bon projet motivé + bon CV !

[/quote]
Tout à fait ! Voilà pourquoi j'orientais l'auteur du sujet vers un Master type droit de la santé.

Par **Erobert**, le **10/06/2024** à **15:05**

Bonjour LR 122.
Petit message d'espoir, mon conjoint diplômé d'un BAC ES et d'un master de droit (major de promotion) a eu la passerelle médecine et va passer en D2 cette année. Toute ta vie tu rencontrera des personnes frustrés comme ceux des commentaires. Ne prête pas attention à cela.

Par **Zénas Nomikos**, le **11/06/2024** à **20:34**

Bonjour tout le monde,

je crois qu'il existe des docteurs en médecine qui sont avocats en droit du dommage corporel et sont donc à cheval entre médecine et avocat.

Par **Isidore Beautrelet**, le **13/06/2024** à **07:15**

Bonjour

[quote]
Bonjour LR 122.
Petit message d'espoir, mon conjoint diplômé d'un BAC ES et d'un master de droit (major de promotion) a eu la passerelle médecine et va passer en D2 cette année. Toute ta vie tu rencontrera des personnes frustrés comme ceux des commentaires. Ne prête pas attention à cela.

[/quote]
Félicitation à votre mari ! Dites lui que toute sa vie il rencontrera des personnes qui se permettent de juger les gens sans les connaitre comme dans votre commentaire. Qu'il ne

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

prête pas attention à cela.

[quote]je crois qu'il existe des docteurs en médecine qui sont avocats en droit du dommage corporel et sont donc à cheval entre médecine et avocat.[/quote]
Sans doute des médecins qui se reconvertissent. Vu qu'ils bénéficient pas de passerelles pour entrée à l'école d'avocat, ils doivent reprendre des études de droit.

Par **Erobert**, le **27/06/2024** à **19:59**

Bonjour Isidore, excusez moi si vous vous êtes senti blessée par mon commentaire, cela n'était pas le but.
Cependant, je ne comprends pas votre manque de bienveillance à l'égard de cette personne en qualifiant son cursus de "gros handicap" et en la décourageant à tenter la passerelle alors que en fonction de ses résultats et de sa motivation elle est parfaitement légitime à candidater.

J'ai vu des commentaires bienveillants de votre part dans d'autre forum et cela me surprend en peu. J'ai arrêté mes études de droit en deuxième année alors que j'avais 15 de moyenne pour me tourner vers la pharmacie et je m'en suis très bien sorti en PACES. Le droit est communément assimilé aux "mathématiques des littéraires" et le raisonnement que j'ai acquis m'a vraiment aidé. Quand quelqu'un à un rêve je le pousserai toujours a donner le meilleur de soi même pour ne pas avoir de regrets.

Excusez moi encore si vous vous êtes senti offensée.

Par **Isidore Beautrelet**, le **28/06/2024** à **06:36**

Bonjour

Aucun soucis !

Si je me suis permis d'être aussi pessimiste c'est parce qu'en tant que chargé de TD, j'ai été amené à connaitre des étudiants qui ont fait le choix de passer en médecine et cela s'est toujours très mal terminé (je les ai quasiment tous retrouvé de nouveau en droit l'année suivante avec un sentiment d'amertume).

Mais cela fait plaisir de voir qu'il y a des personnes qui arrivent à faire cette conversion.

Par **jujuuuuuuu**, le **18/10/2024** à **15:03**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Bonjour,
Je suis actuellement en classe de terminale, et j'ai beaucoup d'hésitations entre aller en médecine l'année prochaine, faire une LAS (je suis à nice donc il n'y a que ça), ou alors faire une license de droit.
J'ai un profil plutôt littéraire, mais aucun métier qui débouchent d'études littéraire ne m'intéressent… à part le Droit
Cette « mathématique des littéraires » comme l'a énoncé @EROBERT me fait hésiter (cela me donne envie d'y aller). Je n'aime pas l'hôpital, si je fais médecine c'est pour faire médecin légiste, neurologue ou d'autres métiers ou je serai dans un cabinet.
C'est très compliqué de faire un choix, et vous avez l'air de vous y connaître, est-ce que vous pensez, en toute objectivité qu'il est possible de réussir une license droit accès santé ?
Merci d'avance

Par **Lorella**, le **18/10/2024** à **17:27**

Bonsoir, pour les études de droit, voyez ici

https://www.juristudiant.com/forum/le-droit-est-ce-pour-moi-t37743.html

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/10/2024** à **12:48**

Bonjour

[quote]
J'ai un profil plutôt littéraire, mais aucun métier qui débouchent d'études littéraire ne m'intéressent… à part le Droit

[/quote]
Les études de droit sont loin d'être des études purement littéraire. Certes il y a des exercices comme les dissertation juridique et le commentaire d'arrêt qui peuvent donner l'impression d'être dans une filière littéraire.
Cependant l'exercice du cas pratique nécessite d'articuler un raisonnement juridique. Autrement dit, il ne suffit pas de savoir rédiger, il faut être aussi être capable de construire un raisonnement en respectant scrupuleusement une méthodologie.

Par **Cousumain**, le **13/12/2024** à **08:54**

Bonjour
J'ai fait une pass et une las 2 droit. Et je suis actuellement en kiné. La filière kiné me déplaît absolument. Et dans le cas d'une passerelle, kiné est très désavantagés car c'est un métier d'auxiliaire de santé. Ayant fait ma las 2 droit j'ai les ects pour reprendre l'an prochain en L3 droit. Je comptais tenter la passerelle en médecine après le m2. Est-ce que vous avez d'autres informations sur quels masters sont préfères à d'autres ? Ou une thèse ? Cependant je suis au courant que les chances sont faibles d'avoir la passerelle avec un m2 de droit. Et

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

donc je suis conscient que j’exercerai un métier du droit, ce qui ne me déplaît pas, même si mon objectif ultime est d’être pris en médecine.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés